



ACADÉMIE
DE NANTES

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de Vendée

Annexe n° 4

S.A.G.E.P.P.
Service Académique de Gestion
des Personnels Privés premier degré

**DEMANDE DE REcul DE LA LIMITE D'AGE / MAINTIEN
EN ACTIVITE AU-DELA DE LA LIMITE D'AGE**

Nom de famille :

Nom d'usage :

Prénom :

Date de naissance :

Etablissement :

ATTENTION :

L'agent susceptible de remplir les conditions afférentes aux 2 dispositifs présentés ci-dessous doit solliciter **en premier lieu le 1^{er} dispositif (recul de la limite d'âge à titre personnel) puis le cas échéant le dispositif suivant.**

➤ Cette demande doit être présentée **6 mois avant** la date d'atteinte de la limite d'âge ou 6 mois avant l'échéance prévue (hypothèse où l'agent a déjà bénéficié d'un de ces dispositifs)

Je demande à travailler au-delà de la limite d'âge qui m'est applicable au titre d'un des dispositifs suivants (veuillez cocher le dispositif sollicité) :

1^{er} dispositif : recul de la limite d'âge pour élever des enfants à charge (article 4 de la loi du 18 août 1936)

Je demande le recul de ma limite d'âge statutaire au motif ci-dessous :

☐ une année par enfant à charge (*) à la date d'atteinte de la limite d'âge sans que la prolongation d'activité puisse être supérieure à 3 ans

soit dans ma situation : ☐ 1 année ☐ 2 années ☐ 3 années

(*) enfant à charge au sens de la réglementation des prestations familiales **soit de moins de 20 ans.**

☐ une année pour tout agent qui, au moment où il atteignait sa cinquantième année, était parent d'au moins 3 enfants vivants, à la condition qu'il soit physiquement apte à poursuivre son emploi.

Ces deux avantages :

- sont de droit

- ne peuvent se cumuler que si l'un des enfants à charge est atteint d'une invalidité égale ou supérieure à 80 % ou ouvre droit au versement de l'allocation aux adultes handicapés.

S.A.G.E.P.P.
**Service Académique de GEstion
des Personnels Privés premier degré**

↳ en conséquence, au titre de ce dispositif, je sollicite un recul de limite d'âge :

- à compter du (lendemain de la date anniversaire)

- pour une durée d'une année soit jusqu'au : /_____/_____/_____/ inclus.

Pièces justificatives à joindre :

➤ Certificat médical d'aptitude à poursuivre les fonctions au-delà de la limite d'âge (uniquement dans le cadre de la 2^{ème} option)

➤ Enfants :

- justificatifs d'état-civil (photocopie du livret de famille, extraits d'acte de naissance), attestation du versement des prestations familiales et/ou du supplément familial de traitement, certificats de scolarité.

- le cas échéant, attestation d'invalidité égale ou supérieure à 80 % ou attestation du versement de l'allocation aux adultes handicapés.

2^{ème} dispositif : prolongation d'activité des agents ayant une carrière incomplète (article 1-1 de la loi n°84-834 du 13 septembre 1984 relative à la limite d'âge dans la fonction publique et le secteur public)

L'agent qui, ayant atteint la limite d'âge, **ne totalise pas dans la fonction publique le nombre de trimestres nécessaires pour obtenir une retraite au taux maximal** peut sur sa demande, **sous réserve de l'intérêt du service et de son aptitude physique**, être maintenu en activité.

☐ Je demande ma prolongation d'activité au-delà de ma limite d'âge au titre de ce dispositif :

- à compter du (lendemain de la date anniversaire)

- pour une durée desoit jusqu'au : /_____/_____/_____/ inclus (plafond : 10 trimestres (2 ans et demi) ou atteinte des trimestres nécessaires pour avoir une retraite à taux plein)

➤ Joindre un certificat médical.

➤ Joindre un relevé des carrières.

3^{ème} dispositif : prolongation d'activité des agents jusqu'au 31 juillet pour nécessité de service (Note de service n° 87-162 du 11 juin 1957 relative au maintien en fonctions de certains personnels atteints par la limite d'âge en cours d'année scolaire.)

☐ Je demande ma prolongation d'activité au-delà de ma limite d'âge au titre de ce dispositif :

- à compter du (lendemain de la date anniversaire) et jusqu'au 31 juillet 2023.

Date et signature de l'intéressé(e) :

Visa du chef d'établissement